

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 10497 Numéro SIREN : 824 008 056 Nom ou dénomination : A. V. BAT

Ce dépôt a été enregistré le 04/02/2020 sous le numéro de dépôt 1424

Greffes du tribunal de commerce de Bobigny



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/1424

Déposant :

Nom/dénomination : A. V. BAT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 824 008 056

N° gestion : 2016 B 10497





Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-I-1), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-I-2), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
AV BAT 12 rue Françoise Masse 93600 AULNAY-SOUS-BOIS			
SIRET	8 2 4 0 0 8 0 5 6 0 0 0 1 5	Mél:	anatolechirau@gmail.com
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Travaux de menuiserie bois et PVC	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	4 034	Bénéfice imposable à 28%		Déficit
	Bénéfice imposable à 15%				
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%		
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine
	Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs
	Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater V		dans le secteur du logement social, art. 244 quater X		

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%
--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 26042019 Lieu: AULNAY-SOUS-BOIS
	Qualité et nom du signataire: Président ANATOLIE CHIRAU
	Signature:
Tél:	

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS



Signature

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même a
	payées par un établissement chargé du service des titres b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d
	e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	f
	g
	h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j
Montant des revenus répartis ⁽⁴⁾	Total (a à h)

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:					
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
VASILE CHIRAU								
12 rue Françoise Masset 93600 AULNAY-SOUS-BOIS								
ANATOLIE CHIRAU Président								
12 rue Françoise Masset 93600 AULNAY-SOUS-BOIS								

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION	
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



Signature

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice

Désignation de l'entreprise AV BAT
Adresse 12 rue Françoise Masse 93600 AULNAY-SOUS-BOIS

du
au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ						ADRESSE COMPLÈTE			
1	CHIRAU VASILE MENUISIER					12 rue François Masse 93600			
2	CHIRAU ANATOLIE Gérant					12 rue françoise Masse 93600			
3	MORARU PAVEL ENDUISEUR PEINTRE					12 RUE JEAN PIERRE TIMBAUD 95140			
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)						Frais de voyages et de déplacements (v notice ❹)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	aux véhicules et autres biens (v notice ❽)		aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❾)		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	8 259	182		8 441				8 441	
2	2 997			2 997				2 997	
3	1 777	255		2 032				2 032	
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	13 033	437		13 470				13 470	

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		7 460
Total		7 460

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2018.. (total col. 9 + total col 10) ⑩	20 930	- de l'exercice . 2018.. ⑩	4 208
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire ANATOLIE CHIRAU Président		À AULNAY-SOUS-BOIS, le 26/04/2019 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>AV BAT</u>										Néant ☐ *										
Adresse de l'entreprise <u>12 rue Françoise Masse 93600 AULNAY-SOUS-BOIS</u>																				
SIREN		<table border="1"> <tr> <td>8</td><td>2</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>8</td><td>0</td><td>5</td><td>6</td> </tr> </table>										8	2	4	0	0	8	0	5	6
8	2	4	0	0	8	0	5	6												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>																
										Exercice N clos le <u>31/12/2018</u>										
ACTIF										Brut		Amortissements-Provisions		Net						
										1		2		3						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010				012											
			Autres *		014				016											
	Immobilisations corporelles *				028				030											
	Immobilisations financières * (1)				040				042											
	Total I (5)				044				048											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052												
		Marchandises *		060				062												
	Avances et acomptes versés sur commandes				064				066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		7 865		070				7 865								
		Autres * (3)		072		7 263		074				7 263								
	Valeurs mobilières de placement				080				082											
	Disponibilités				084		96 705		086				96 705							
	Charges constatées d'avance *				092				094											
Total II				096		111 834		098				111 834								
Total général (I + II)										110		111 834		112		111 834				
PASSIF														Exercice N		NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120								6 000							
	Ecart de réévaluation				124															
	Réserve légale				126								600							
	Réserves réglementées *				130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				134															
	Report à nouveau				136								15 941							
	Résultat de l'exercice				138								4 208							
	Provisions réglementées				140															
	Total I				142								26 749							
Provisions pour risques et charges										Total II		154								
DETTES (I)	Emprunts et dettes assimilées				156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N. ...)				169								85 084							
	Produits constatés d'avance				174															
Total III										176		85 084								
Total général (I + II + III)										180		111 834								
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		1 911		(6)		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT																				



Signature

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) Designation de l'entreprise AV BAT Neant ☐ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le 13/11/2018

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				210		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		215	
				Services *		217		218
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							332	471 629
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						231	
	Variation de stocks (marchandises) *						236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	7
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes *	(dont crédit bail - - immobilier)					242	436 782
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243			244	489
	Remunérations du personnel *						250	25 974
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	3 564
	Dotations aux amortissements *						254	
	Dotations aux provisions						256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259			260		
(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260						
Total des charges d'exploitation (II)							264	466 816
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	4 813
Produits financiers (III)		280					291	
Produits exceptionnels (IV)							290	
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		317				300	
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		318					
Impôt sur les bénéfices * (VII)							306	605
2 – BÉNÉFICES OU PERTES Produits (1 + III + IV) Charges (II + V + VI + VII)							310	4 208
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		4 208	314	
Régularisations	Remunérations et avantages personnels non déductibles *				316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318			
	Provisions non déductibles *				322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		605	
	Divers *, dont intérêts excédentaires des épaves d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *	248		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				098			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					099			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						097	
	Entreprises nouvelles (11. sexties)	986		ZFU-TE (11. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (11. septies)	981		IEI (11. sexties A)	989			
	ZRD (11. terdecies)	127		ZRR (11. quidecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990			
	ZFA (11. quaterdecies)	315		Investissements outre-mer	344		350	779
	Créance due au report en arrière du déficit				346			
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)					655			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfices col. 1	352	4 034
						Déficit col. 2		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356	
	Déficits antérieurs reportables *							360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfices col. 1	470	4 034
						Déficit col. 2		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



Signature

DGFIP N°2033-B-SD 2018

Extension

Montant

779



Arch

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2018

I		IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	100		102		101		106				
	Autres	110		112		111		116				
Immobilisations corporelles	Terrains	120		122		121		126				
	Constructions	130		132		131		136				
	Installations techniques matériel et outillage industriels	140		142		141		146				
	Installations générales agencements divers	150		152		151		156				
	Matériel de transport	160		162		161		166				
	Autres immobilisations corporelles	170		172		171		176				
Immobilisations financières		180		182		181		186				
TOTAL		190		192		191		196				

II		AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500		502		501		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		511		516		
	Constructions	520		522		521		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		531		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		541		546		
	Matériel de transport	550		552		551		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		561		566		
TOTAL		570		572		571		576		

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	581	580	581	587	589	589	
		Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	584	591	595	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art. 39 terdecies)							591			
TOTAL					596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.



Signature

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Designation de l'entreprise : AV BAT										Néant ☒ *																																																																																																																									
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																			
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																										
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																											
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																											
	Autres provisions réglementées "	610		612		614		616																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																											
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																											
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																											
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																											
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																											
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																											
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Immob. incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="2">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td colspan="2">780</td> <td colspan="3"></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)							Dotations		Reprises									Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes						Terrains	710		715		2							Constructions	720		725		3							Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4							Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5							Matériel de transport	750		755		6							Autres immobilisations corporelles	760		765		7							TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780				
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																													
	Dotations		Reprises																																																																																																																																
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																													
Terrains	710		715		2																																																																																																																														
Constructions	720		725		3																																																																																																																														
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4																																																																																																																														
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5																																																																																																																														
Matériel de transport	750		755		6																																																																																																																														
Autres immobilisations corporelles	760		765		7																																																																																																																														
TOTAL	770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																												
II DÉFICITS REPORTABLES					III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																																																																																																																														
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI				995																																																																																																																										
Déficits imputés				983	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209A du CGI)				996																																																																																																																										
Déficits reportables				984	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																																																																																																																														
Déficits de l'exercice				860	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice				129																																																																																																																										
Total des déficits restant à reporter				870	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)				8001																																																																																																																										
VI DIVERS																																																																																																																																			
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381																																																																																																																											
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380																																																																																																																											
N° du centre de gestion agréé								388																																																																																																																											
Montant de la TVA collectée								371																																																																																																																											
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378																																																																																																																											
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								390																																																																																																																											
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398																																																																																																																											
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397																																																																																																																											

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT



Désignation de l'entreprise:AV...BAT.....		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ...01./01./2018. et clos le: ...31./12./2018		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	471 629	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	471 629	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	55 733	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	381 056	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	436 789	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	34 840	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	34 840	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023	
Période de référence	024	160	
Date de cessation			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann III au CGI)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 2 4 0 0 8 0 5 6

Dénomination de l'entreprise

AV BAT

Adresse (voie)

12 rue Françoise Masse

Code postal

93600

Ville

AULNAY-SOUS-BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2018 - Etat préparatoire

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



Handwritten signature in blue ink.

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122018

SIREN

8 2 4 0 0 8 0 5 6

Dénomination de l'entreprise

AV BAT

Adresse (voie)

12 rue Françoise Masse

Code postal

93600

Ville

AULNAY-SOUS-BOIS

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



Signature

SAS AV BAT
Capital social : 6 000,00 Euros
Siège social : 12 RUE FRANCOIS MASSET – 93600 AULNAY SOUS BOIS
N° RCS BOBIGNY 824 008 056

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 28 JANVIER 2020 A 17H00

Le 28 janvier 2020, Monsieur CHIRAU Anatolie, Président de la SAS «A.V. BAT» a réuni en Assemblée Générale Ordinaire.

Sont présents :

Monsieur CHIRAU Anatolie né le 04 juillet 1988 à Iasi en Moldavie de nationalité Roumaine résident 12 rue François Masset – 93600 Aulnay sous Bois détenant 50 actions.

Monsieur CHIRAU Vasile né le 17 avril 1985 à Cojusna en Moldavie de nationalité Roumaine résident 12 rue François Masset – 93600 Aulnay sous Bois détenant 50 actions.

Soit au total 100 actions représentant l'ensemble des actions de la Société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur CHIRAU Anatolie, le Président

Le Président dépose sur le bureau :

- Le texte des résolutions proposées.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant :

- Distribution des dividendes de l'exercice clos le **31/12/2018**.

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés donne acte à la gérance :

- de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'Assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été observées, et, notamment, la mise à disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée, du texte de résolutions proposées soumis à son approbation ;

Le président met donc aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :



Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le **31/12/2018** de **4 034 €** comme suit :

- De reporter à nouveau la somme de **4 034 €**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A Goussainville, le 28 janvier 2020

Le Président

Monsieur CHIRAU Anatolie

